

Cap sur les Métiers et l'Emploi



Les métiers
de la **vigne** et du **vin**
en Nouvelle-Aquitaine



Définition

Les métiers de la viticulture et de la viniculture regroupent les activités liées à la culture de la vigne et à la fabrication du vin.

Selon la taille des exploitations, les actifs du secteur peuvent exercer sur les parties viticoles ou vinicoles du domaine. Ils-elles sont ouvrier-ères, technicien-nes, chargé-es d'étude ou ingénieur-es.



Le saviez-vous ?

La vitiviniculture est un secteur d'**EXCELLENCE** régional :

95% des volumes vinifiés bénéficient d'un signe de qualité

La viticulture représente **30%** de l'emploi salarié agricole néo-aquitain

22 000

professionnel-les

exercent un métier vitivinicole dans une entreprise vitivinicole



Les + de 60 ans représentent 20% des effectifs



Qui exerce ces métiers ?



85% sont ouvrier-ères viticoles

5% sont responsables vitivinicoles

6% sont chargé-es d'études et de conseil

2% sont professionnel-les de la fabrication vinicole

2% sont professionnel-les du laboratoire et du contrôle qualité

5
familles
de métiers

Les risques du métier



- Tâches répétitives pouvant occasionner des troubles musculosquelettiques
- Travail en extérieur
- Travail isolé
- Utilisation de produits phytosanitaires et de machines
- L'avènement des OAD (outils d'aide à la décision) permet de palier certains risques, mais peut en créer de nouveaux (multiplication des sollicitations liées aux capteurs et sondes). Il est important que les professionnels y soient sensibilisés.



Les conditions de travail



L'emploi dans le secteur vitivinicole se caractérise par la concomitance de l'emploi salarié et non-salarié (majoritairement les exploitants) et le **recours abondant aux saisonniers**.

L'activité de l'exploitation dépendant des conditions météorologiques et climatiques, les mois de **mai, juin et septembre** sont des mois clefs où la main d'œuvre est particulièrement nécessaire.



Le salaire moyen pour un salarié du secteur est de **14€/heure**

66% des actifs sont en **CDI**



Évolution et compétences

L'évolution professionnelle passe principalement par **l'expérience, même si la formation facilite les mobilités**.



Exemple de mobilité :

1. Aide agricole saisonnier-ère
2. Ouvrier-ère agricole qualifié-e
3. Ouvrier-ère agricole spécialisé-e viticulture
4. Ouvrier-ère agricole spécialisé-e ou ouvrier-ère polyvalent-e
5. Second-e d'exploitation
6. Responsable d'exploitation, technicien-ne ou ingénieur-e dans le secteur para-agricole

Recrutement

Le secteur fait face à un turn-over important et peine à recruter

53% des recrutements sont jugés difficiles

et les causes sont multiples :

- déficit d'attractivité des métiers et des territoires d'activité,
- méconnaissance des métiers.

95% des recrutements en 2020 concernent des CDD

Postes connaissant le + de difficultés de recrutement :



- les ouvrier-ères polyvalent-es qualifié-es
- les second-es d'exploitations
- les tractoristes

Compétences recherchées

Les employeurs du secteur attendent en premier lieu **des compétences théoriques et techniques** dans la conduite du vignoble.

Certaines certifications telles que le **CQP ouvrier qualifié de l'exploitation viticole** et le **CQP ouvrier hautement qualifié conducteur d'engins agricoles** augmentent l'employabilité.

La viticulture

de demain

- **EXPÉRIMENTALE** pour répondre aux enjeux climatiques, économiques, écologiques et sociétaux.
- **CONNECTÉE** à d'autres secteurs d'activité pour créer des partenariats et des dynamiques territoriales.
- **COLLABORATIVE** pour gagner en compétitivité.
- **ASSISTÉE** grâce aux prestataires et aux évolutions techniques et numériques.

Les certifications menant à ces métiers

Le **certificat de taille** et le **Certifhyto** (qui permet l'utilisation de produits phytosanitaires) sont les deux certifications obligatoires. Cependant, l'offre de formation initiale en Nouvelle-Aquitaine est variée, elle va du CAP au BAC+5. La formation continue est un enjeu important pour répondre aux difficultés de recrutement et permettre aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques.



Principaux diplômes

- Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole
- BP responsable d'entreprise agricole
- BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- BTS viticulture et œnologie pour un niveau de responsable supérieurs
- Certificats de spécialisation : tracteurs et machines viticoles, agriculture biologique
- CQP ouvrier qualifié de l'exploitation viticole et CQP ouvrier hautement qualifié conducteur d'engins agricoles

La viticulture biologique



La Nouvelle-Aquitaine est au **troisième rang** des régions françaises **engagées en bio** avec 8% des exploitations et 4% des volumes vinifiés. Depuis 10 ans, les surfaces d'exploitations

ont été **multipliées par quatre** et accueillent un millier de viticulteurs. Ils s'appuient sur des outils d'aide à la décision (OAD) connectés et l'agroécologie pour concilier des pratiques plus vertueuses et l'activité de l'exploitation.

En savoir plus

Sources : INSEE (RP), MSA (Emplois salariés et non-salariés), Pôle Emploi (BMO), Agreste, Onisep (FI), RAFAEL (FC)
Traitement Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine • Décembre 2020 • crédits photos Adobe Stock • www.cap-metiers.fr

Suivez-nous !

